

CONCOURS EXTERNE COMMUN POUR LE RECRUTEMENT DANS LE PREMIER

GRADE DE DIVERS CORPS DE FONCTIONNAIRES DE CATÉGORIE B

SESSION 2025

Épreuve écrite d'admissibilité n° 2 : questions à réponse courte

4 - CORRIGÉ OPTION PROBLÈMES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Extrait du programme de l'enseignement d'économie en classe de terminale de la série sciences et technologie de gestion défini par l'arrêté du 14 décembre 2004 publié au Journal officiel du 24 décembre 2004 et figurant au Bulletin officiel hors-série n° 2 du 24 février 2005 du ministère chargé de l'éducation nationale (cf. programme du concours dans l'arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves de recrutement des secrétaires administratifs des administrations et de certains corps analogues) :

Thème 4 du programme :

Le développement et ses inégalités.

Les questions portent sur le programme établi en référence à celui de l'enseignement d'économie en classe terminale de la série sciences et technologies de gestion défini par l'arrêté du 14 décembre 2004 publié au Journal officiel du 24 décembre 2004 et figurant au Bulletin officiel hors-série n° 2 du 24 février 2005 du ministère chargé de l'éducation nationale.

Point du programme d'économie STG abordé dans le sujet :

THÈMES	SENS ET PORTÉE DE L'ÉTUDE	NOTIONS ET CONTENUS À CONSTRUIRE
2 – La mondialisation de l'économie <i>(Durée indicative : 30 heures, cours et travaux dirigés)</i>	La mondialisation implique l'émergence d'enjeux de portée, non plus locale ou nationale, mais mondiale et l'interdépendance universelle des économies comme des sociétés. Les flux d'échange, de plus en plus denses, s'organisent aux niveaux mondial et régional. Cependant, certains pays restent encore en marge de ce processus et par ailleurs la mondialisation se poursuit, alors même que des inégalités de développement subsistent voire s'aggravent.	
2.4 L'hétérogénéité de l'économie mondiale	L'extension de l'économie de marché à l'échelle mondiale s'est accompagnée d'une hétérogénéité accrue des niveaux de développement des pays. Le processus de développement ne se réduit pas à la simple croissance du PIB ; il se caractérise également et surtout par une amélioration des niveaux de vie, tels qu'ils peuvent être appréciés dans leurs différents aspects démographique, sanitaire, éducatif, économique, politique, culturel,... Dans la mesure où il peut porter atteinte à l'environnement et aux conditions de vie des générations futures, le processus de développement peut difficilement être conçu sans tenir compte des intérêts de ces dernières. De nombreuses nations restent en dehors du processus de développement. Les écarts de revenu et, plus généralement, de niveau de vie se sont accrues entre les pays les moins avancés et les pays développés, comme d'ailleurs au sein de chacun d'entre eux.	<ul style="list-style-type: none">- La croissance économique.- Le développement : critères économiques et sociaux.- Le développement durable.- Les inégalités de développement.

À l'aide des documents joints et de vos connaissances personnelles, vous répondrez aux questions suivantes :

Question 1 - Présentez l'intérêt du PIB/habitant et montrez qu'il est très inégal selon les pays.

Le Produit Intérieur Brut correspond à l'ensemble des richesses produites par les unités résidentes d'un territoire donné. Mesuré par habitant, Il est le principal indicateur du niveau de vie moyen. Il présente l'intérêt de pouvoir comparer des territoires/pays de taille différente et ainsi montrer la présence d'inégalités.

On peut voir que le PIB/habitant est très inégal puisqu'il s'élevait en 2022 à peine à 1600 dollars US à Madagascar contre 26 000 dollars US au Costa Rica et même 66 600 dollars US aux Etats-Unis.

Question 2 - Comment les niveaux de vie des différents groupes de pays ont-ils évolué depuis les années 1960 ?

Les niveaux de vie ont connu deux phases d'évolutions contraires : de 1960 à 2000 ces derniers ont connu des écarts croissants alors que depuis les années 2000 ces écarts régressent. Ces tendances s'expliquent par une progression des niveaux de vie plus rapide dans les pays riches jusqu'aux années 2000 et à l'inverse une progression plus forte dans les pays pauvres ou à revenu intermédiaire. (Document 2)

On peut illustrer ces évolutions avec les deux tableaux montrant la mobilité des différents pays.

Pour rappel : ces tableaux montrent la destinée des pays en fonction de leur appartenance à trois catégories : riches, revenu intermédiaire ou pauvre, entre 1960 et 2000, puis dans le second tableau entre 2000 et 2016.

Sur les 156 pays étudiés, 38 étaient pauvres en 1960, 48 en 2000 et mais leur nombre régresse à 33 en 2016. Ils sont donc moins nombreux qu'au départ.

Le candidat peut aussi illustrer ces évolutions par des chiffres montrant une mobilité par catégorie de pays : par exemple sur 93 pays à revenu intermédiaire en 1960, 18 sont devenus pauvres en 2000, contre 13 qui sont devenus riches et 62 qui sont restés dans la même catégorie.

Le candidat pourra montrer que les diagonales d'immobilité représentent la situation la plus fréquente pour la plupart des pays, mais cette démonstration ne constituera pas une attente.

Question 3 - Présentez l'IDH et montrez que les niveaux d'IDH sont très hétérogènes entre les différents groupes de pays.

Le développement se définit par des indicateurs économiques et sociaux comprenant à la fois des aspects quantitatifs et qualitatifs : l'IDH présente les deux dimensions : quantitative, avec le PIB/habitant et qualitative avec la santé (espérance de vie) et l'éducation (années moyennes et attendues de scolarisation).

Sur une échelle de 0 à 1, on peut voir que le groupe des pays riches se situent à quasiment 0,9 et que les pays pauvres se situent autour de 0,5.

Le candidat pourra montrer l'hétérogénéité avec des lectures d'IDH (détaillées par composantes) de pays et/ou groupes de pays différents.

Question 4 - En quoi l'IDH est-il un indicateur incomplet de mesure du développement ?

Le candidat pourra s'appuyer sur le document 4 pour illustrer les nouveaux indicateurs qui complètent l'IDH, en particulier l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) ou l'indice de développement de genre (IDG) mais il peut aussi mobiliser l'IPH l'indice de pauvreté humaine présent dans le programme.